



N° 226

Le 9 octobre 1991

LE CANADA FOURNIRA 250 000 \$ AU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE AU TITRE DES SECOURS À LA YUGOSLAVIE

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui que le Canada fournira, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge canadienne, la somme de 250 000 \$ au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour venir en aide aux victimes du conflit en Yougoslavie.

«Par suite des combats dans les républiques yougoslaves, des centaines de milliers de personnes se trouvent isolées ou déplacées, et sans accès à la nourriture et aux soins médicaux dont elles ont désespérément besoin, a indiqué M^{me} McDougall. Je salue les efforts déployés par le CICR pour apporter des secours d'urgence à toutes les parties au conflit, faisant encore une fois la preuve de l'esprit non partisan qui lui est depuis longtemps reconnu.»

Le Canada continue de faire pression afin qu'intervienne un règlement pacifique et négocié du conflit sous les auspices de la Conférence de paix de La Haye sur la Yougoslavie, dont les efforts sont appuyés par les Nations Unies, la Communauté européenne et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. En outre, des Canadiens participent à la Mission internationale de surveillance du cessez-le-feu.

«La population du Canada a été horrifiée par les scènes quotidiennes de violence et de destruction dans diverses régions de la Yougoslavie, a ajouté M^{me} McDougall. J'invite chaque Canadien à apporter sa propre contribution aux opérations de secours.»

- 30 -

Pour plus de amples renseignements, les médias sont priés de s'adresser au :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874